

En partenariat avec l'association Bourgogne Nature "Transmettre pour préserver", association fédératrice regroupant la Société d'histoire naturelle d'Autun, la Société des sciences naturelles de Bourgogne, le Parc naturel régional du Morvan et le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne.
www.bourgogne-nature.fr



BIODIVERSITÉ. Chaque année nombre d'amphibiens meurent sur les routes...

Attention, traversée de grenouilles



Saviez-vous que la Bourgogne compte 16 espèces d'amphibiens autochtones ? Et que pour la plupart d'entre eux, les mœurs sont essentiellement terrestres ?

En ces périodes, pourquoi observe-t-on des amphibiens sur nos routes ?

« Les amphibiens vivent à terre, dans nos campagnes, dans les haies, bosquets, murs, forêts, jardins... Aussi, pour se protéger du froid, beaucoup passent l'hiver dans les bois (sous des tas de feuilles ou de bois, dans des anfractuosités du sol, certains creusent eux-mêmes des terriers...). En fin d'hiver ou en cours de printemps, selon les

espèces, avec l'arrivée de températures plus douces, accompagnées de pluies, les amphibiens vont rejoindre les milieux aquatiques (souvent des points d'eau stagnants tels que des mares ou des étangs) pour y pondre. Ces espèces empruntent alors des itinéraires le long de corridors écologiques (habitats favorables aux déplacements), formant parfois des couloirs de migration, où peuvent se concentrer de nombreux individus. Certaines de ces voies de migration sont coupées par des routes en des endroits où les densités d'amphibiens peuvent être très importantes, particulièrement à proximité immédiates des lieux de re-

Plusieurs milliers d'amphibiens traversent certaines routes de Bourgogne sur quelques centaines de mètres

production. Chaque année en Bourgogne, certaines routes voient traverser plusieurs milliers d'amphibiens sur quelques centaines de mètres. Si la circulation routière est forte lorsque les animaux se déplacent (entre la tombée de la nuit et la fin de soirée principalement), la mortalité sur ces espèces peut être très importante. »

Les amphibiens sont-ils des espèces en danger ?

« Oui. C'est même l'un des groupes d'espèces les plus menacés. En France, cette régression est principalement due à la disparition ou la dégradation de leurs habitats et notamment des milieux aquatiques de reproduction, comme les mares. L'introduction de poissons dans les petits points d'eau est aussi un facteur majeur. Les axes de communication et la circulation routière sont une des nombreuses autres causes de régression, soit par l'isolement des populations d'amphibiens via les coupures des corridors écologiques (autoroutes infranchissables), soit par mortalité directe (écrasements). Si l'influence de la circulation automobile est moindre à l'échelle globale par rapport à la perte des milieux favorables, c'est toutefois une des causes sur laquelle il est plus facile d'agir localement. Sur certains sites, des actions de protection contre l'écrasement peuvent

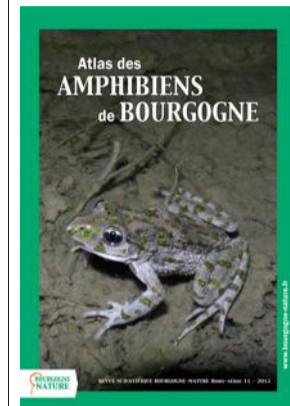
avoir un effet très bénéfique et facilement mesurable pour le maintien des espèces. »

Est-ce que tout le monde peut participer à la protection des amphibiens ?

La première action en faveur de la protection des amphibiens est d'observer, et ensuite signaler. Il est très important d'identifier les sites de passages sur les axes routiers. Ainsi, lorsque vous faites ce genre d'observations (individus vivants ou morts sur route), rendez-vous sur le site www.bourgogne-nature.fr et saisissez votre observation (localisation, date...) sur le module E-Observations ou contactez-nous via la page dédiée à SOS amphibiens. Vos observations compléteront les données de l'Observatoire de la faune de Bourgogne (OFAB) mis en place en 2001 et la Bourgogne base fauna, l'outil régional au service de la nature. Ces zones de passage ainsi cartographiées, il est possible de faire ressortir des sites à fort enjeu et pour lesquels des actions de protection sont envisageables. Au cas par cas, des solutions adaptées pour réduire l'impact pourront être étudiées, même si malheureusement, le plus souvent, elles restent difficiles à mettre en œuvre. Attention, les amphibiens sont des animaux protégés par la loi, leur manipulation nécessite des autorisations préfectorales de capture. »

POUR EN SAVOIR PLUS

Fréquences Grenouilles



L'opération Fréquences Grenouilles est lancée ! De nombreuses animations sont proposées en région ! Consultez dès à présent le site du Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne : www.cen-bourgogne.fr. Pour approfondir vos connaissances sur les amphibiens, n'oubliez pas que l'Atlas des Amphibiens de Bourgogne est disponible ! 36 € frais de port compris. Renseignements : 03.86.76.07.36 ou à contact@bourgogne-nature.fr.

ACTU BN

AMPHIBIENS

On mène l'enquête !

Des amphibiens sont écrasés sur les routes... Vos observations sont importantes ! Dénombrez et localisez les individus, notez ces précieuses informations sur E-Observations (en ligne sur www.bourgogne-nature.fr) et participez à l'inventaire régional de la Nature !



CRÉDITS

Coordination : Daniel Sirugue, rédacteur en chef de Bourgogne Nature et conseiller scientifique au Parc naturel régional du Morvan.
Illustration : Gilles Macagno
Rédaction : Gaëtan Balay et Nicolas Varanguin

LES EXPERTS



GAËTAN BALAY ET NICOLAS VARANGUIN

Chargés d'études à la Société d'histoire naturelle d'Autun

Agir dans l'intérêt des amphibiens

Un groupe de personnes et d'associations concernées par des actions de sauvetages d'amphibiens en Bourgogne s'est réuni pour partager et confronter leurs connaissances et expériences. La formation de ce groupe "SOS Amphibiens" permet d'organiser une stratégie globale pour gagner en pertinence et en efficacité quant à la mise en place d'actions visant à la protection des amphibiens. Plusieurs types d'opérations sont menés dans la région (ramassage et aide à la traversée en soirée, barrière piège, déviation temporaire de la route, panneaux de signalisation...). Avant toute mise en place d'action, il faut identifier les différentes caractéristiques du site et cerner les enjeux (portion concernée, mortalité, espèces touchées, moyens humains nécessaires, caractéristiques du milieu de reproduction utilisé, etc.) afin de choisir, en concertation avec les collectivités locales concernées, l'action la mieux adaptée tant pour son efficacité que pour l'acceptabilité des contraintes. Les actions du groupe SOS Amphibiens s'inscrivent dans les actions du programme Réseaux Mares de Bourgogne.